

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 décembre 2016

ETHIQUE DU SPORT, RÉGULATION ET TRANSPARENCE DU SPORT PROFESSIONNEL -
(N° 4173)

Adopté

AMENDEMENT

N° AC53

présenté par
Mme Dubié, rapporteure

ARTICLE 7

À l'alinéa 2, après le mot :

« professionnel »

insérer les mots :

« qu'elle emploie ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.